

homme à composer quand il le voulait, il est venu nous réciter cette lecture qui n'avait ni rime ni bon sens. Quoiqu'il en soit, M. St. Jean devrait s'en tenir là, car, après dix lectures semblables, il devrait s'apercevoir que le fard au est au dessus de ses moyens. Avant d'accomplir mon devoir de critique, j'ajouterai simplement que je crois M. St. Jean plus digne de pitié que de blâme. Il apprendra néanmoins qu'on peut être chroniqueur et n'être pas un grand scribe. Étudiez, monsieur, et présentez-vous ensuite devant le public.

UN AMI DES LECTURES PUBLIQUES.

P. S.—Je crois que *Ex visu et auditu* aurait eu meilleure grâce de critiquer les lectures de M. St. Jean que celle de M. Drapeau, car la lecture de ce dernier était de sa composition, tandis que l'autre n'était qu'un écho de M. Etienne Parent.

U. A. L. P.

### Messieurs du *Fantasque*,

L'autre jour, le *Journal de Québec* donnait une petite leçon de français au *Canadien*, et le *Canadien*, voulant lui rendre la politesse, donna aussitôt une petite leçon de français au *Journal de Québec*. En voyant ce zèle du *Journal de Québec* et du *Canadien* pour le bon français, on doit se consoler de tant de fautes qui se commettent tous les jours (en grammaire s'entend) et espérer même qu'un temps viendra peut-être où tout le monde écrira bien, sinon écrira moins mal; néanmoins, et en attendant, je suis d'opinion qu'il vaut toujours mieux étudier la grammaire soi-même jusqu'à ce qu'on l'ait apprise suffisamment, que de l'enseigner aux autres, si toutefois on n'est pas maître d'école en titre d'office.

Cette opinion exprimée, vous me permettrez, messieurs, d'attirer votre attention sur un autre sujet de plainte, non pour vous parler du style des éditeurs, mais seulement du dialecte des Annonces. Les annonces ne se distinguent pas en général par les tournures ni par le choix des meilleures expressions. Je lis dans un de nos journaux canadiens un avertissement où il est parlé d'une *société d'assurance sur la vie de l'Ecosse*. La première fois que j'ai vu ce langage, la pensée m'est bien venue que des spéculateurs charitables de je ne sais où voulaient assurer *la vie de l'Ecosse*, s'imaginant que l'Ecosse allait mourir ou qu'elle était dans un cas de mort probable! Je redoutais moi-même un peu cet événement funèbre, dans la pensée que si l'Ecosse venait à décéder un beau matin, la configuration des Trois-Royaumes en serait écornée pour longtemps et d'une manière plus ou moins fatale à l'Angleterre. Toutefois je me rassurai en me convainquant par la réflexion qu'un pays ne meurt pas, et j'en conclus aussitôt que l'annonceur avait eu l'intention louable de recommander au public, non pas une assurance *sur la vie de l'Ecosse*, mais une société d'assurance d'*Ecosse sur la vie*. Mes alarmes se dissipèrent alors, et je me promis bien de vous en faire le récit à la première occasion favorable.

J'ai l'honneur d'être, messieurs du *Fantasque*, un de vos lecteurs très-humble,

JEAN LA VOYELLE.

Rue Des Fossés (à l'Enseigne Inconnue.)  
le 9 janvier 1858.

### CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE.

Les collaborateurs du *Fantasque* ont assurément le droit d'être fiers des lettres d'encouragement que des personnes amies de cette publication leur adressent d'une multitude d'endroits du Bas-Canada. Parmi ces lettres il en est plus d'une qu'ils pourraient citer pour la délicatesse de